

Créer un service intégré de type SPASAD

Les SAAD et les SSIAD sont deux secteurs d'activité cloisonnés tant administrativement que dans leur logiques tarifaires. Cependant, le législateur demande de plus en plus aux intervenants à domicile de coopérer et de se coordonner afin d'assurer une continuité de parcours de l'utilisateur.

Il n'est pas toujours simple de dépasser les clivages, d'accepter une culture professionnelle différente et de reconnaître l'autre dans ses compétences. Pourtant les visées sont louables puisqu'il s'agit *in fine* de s'occuper ensemble d'un même bénéficiaire, dans une cohérence et une complémentarité d'accompagnement. Les responsables de structures qui s'engagent dans le management de la transversalité doivent le faire en connaissance de cause, en mesurant les paramètres à prendre en compte et à articuler.

Cette formation répond à un besoin de plus en plus prégnant de cohérence et de continuité de service auprès des bénéficiaires de l'aide à domicile, quelles que soient leurs situations.

Objectifs professionnels

- Appréhender le contexte législatif et institutionnel de la coopération et de la coordination à domicile, et ses enjeux
- Connaître et mettre en œuvre les différentes étapes à prendre en compte pour organiser un service intégré
- Savoir prendre en compte le potentiel humain et la notion de culture professionnelle en présence
- Organiser et articuler la complémentarité
- Impliquer les acteurs et insuffler la création d'outils partagés
- Déployer une vision de service intégré ou coordonné au bénéfice du parcours de chaque usager

Public concerné

Directeurs de services à domicile ou de CCAS/CIAS, Infirmiers coordinateurs de SSIAD ou de SPASAD, Responsables de secteurs de SAAD ou de SPASAD

Contenu pédagogique

- I – Evolution législative de la notion de coopération et de coordination territoriale
 1. Définitions
 2. Un cadre légal qui tente d'être posé
 3. Effets sur les pratiques
- II – Mettre en place une culture partagée
 1. Les enjeux de la coordination entre SAAD et SSIAD
 2. Différents périmètres d'intervention
 3. Vers une pratique de coopération (atelier)
 4. Le rôle du manager : accompagner au changement et consolider une culture partagée aide et soins
- III – Coordonner pour accompagner les parcours
 1. La notion de parcours
 2. Prévention de l'aggravation de santé et de la perte d'autonomie : ce qui est attendu des services à domicile

3. Exercices pratiques de coopération (cas concrets) entre services et vers d'autres partenaires
4. Vers la construction d'outils partagés (atelier)

Méthodes pédagogiques

- Présentation et discussion autour d'éléments conceptuels
- Eléments d'information et de connaissance sur les dispositifs existants
- Echanges d'expériences et croisement des regards (mise en pratique d'un partage de cultures professionnelles)
- Ateliers de réalisations collectives : élaborer sur le commun, des axes et des outils de management, l'accompagnement des équipes au changement, etc.
- Cas pratiques de mise en situation de coordination entre services et/ou acteurs de l'accompagnement

Modalités d'évaluation

- Questionnaire de positionnement en début de formation, Questionnaire de transposabilité en fin de formation.
- Proposer une vision et un projet de déploiement de la coopération entre services (en fin de formation)
- Réaliser au moins une fiche-action

Prérequis

Être en responsabilité d'une équipe et avoir à mettre en place un service intégré (SPASAD) ou à impulser une coopération entre services d'aide et de soins à domicile.

Supports de formation/Ressources pédagogiques

- Echanges, partage de questionnements et d'expérience, et co-élaboration entre participants
- Diaporamas et Support écrit de la formation remis à chaque participant
- Trames de fiches-actions
- Cas concrets

Durée

2 à 3 jours en présentiel (pour un nombre requis minimum de 8 participants et maximum de 15)
Cette formation est peu pertinente sous la forme distancielle

Tarif

320 € / personne

Les + de cette formation

Les participants à cette formation sont les premières ressources de la formation : le croisement des valeurs, des points de vue, des formations initiales, etc. seront la matière à partir de laquelle se dessineront les complémentarités, les finalités communes, l'organisation et les outils partagés, tous éléments utiles à un service intégré.
Le présentiel est à privilégier.

Accessibilité

En situation de handicap ? N'hésitez pas à nous contacter pour préparer votre accueil.

Délai d'accès/réactivité

2 mois (programmation)



Intervenant.e

Anne-Sophie HOSKING, consultante et formatrice dans le secteur social et médico-social

En savoir plus

ashosking@outlook.com